Périmètre de servitude de Résidence Principale (SRP)

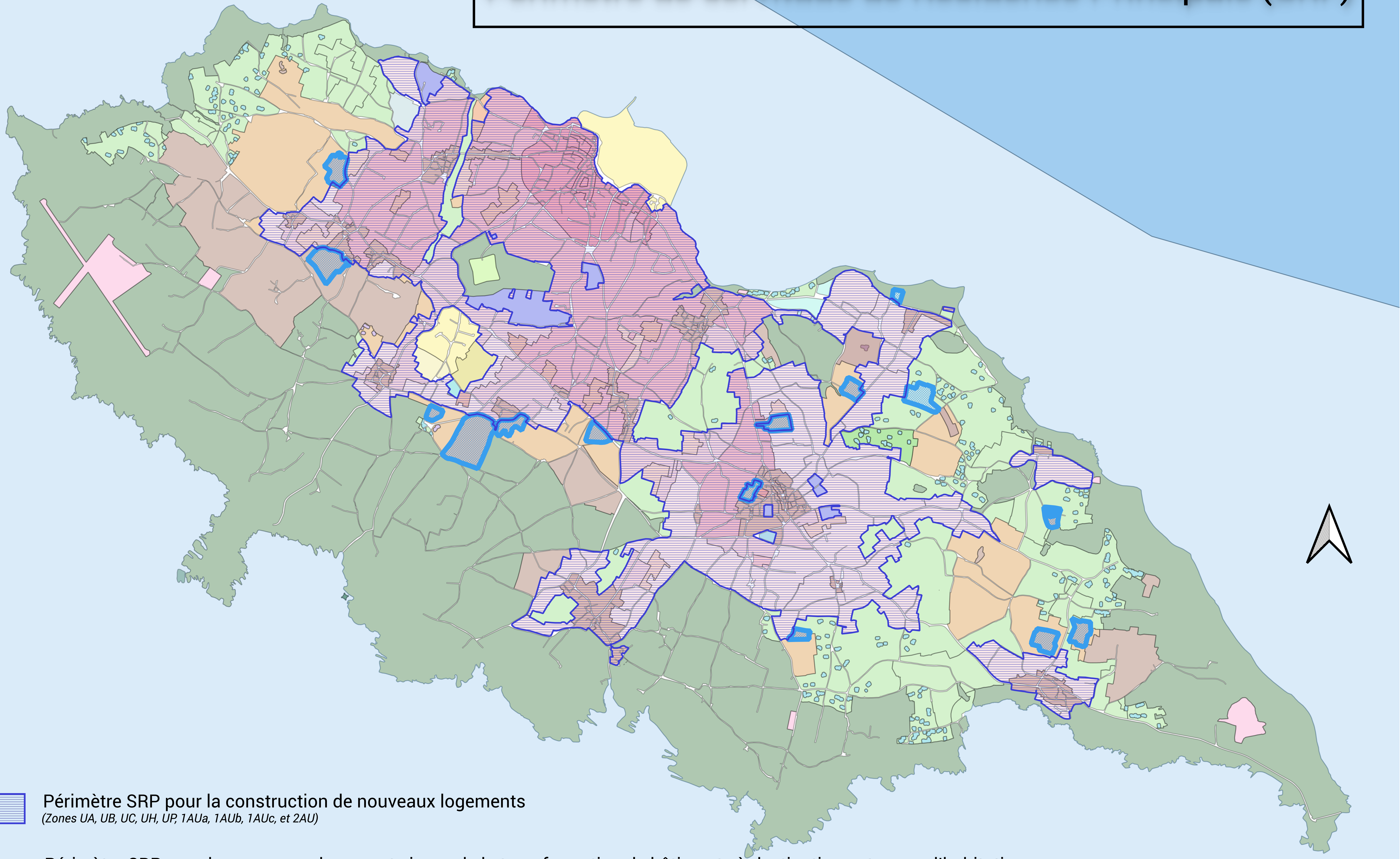

▤ Périmètre SRP pour la construction de nouveaux logements
(Zones UA, UB, UC, UH, UP, 1AUa, 1AUb, 1AUc, et 2AU)

▨ Périmètre SRP pour les nouveaux logements issus de la transformation de bâtiments à destination autre que d'habitations autorisée en application des articles L.152-6-5, L.152-6-7 ou L.152-6-9 du Code de l'urbanisme
(Zones Ac et Nl)

Source : PLU Île d'YEU - Réalisation : service SIG, sept.26